



Assemblée Générale du 10/04/2026 à Mourèze (34)

Après avoir accueilli la vingtaine de participants et les avoir remerciés pour leur présence, Claude Sausset, Président en exercice de l'Amicale ouvre l'AG à 10h00.

Il rappelle que l'ensemble des documents ayant été préalablement adressés à tous les participants, leur présentation sera assez rapide afin de laisser du temps pour les questions.

1. Rapport moral

Le rapport moral couvrant l'exercice 2025 est lu par le Président. Celui-ci confirme qu'il ne souhaite pas solliciter le renouvellement de ce mandat, qu'il exerce depuis l'AG de 2014 à Anglet. Il remercie l'équipe qui l'a aidé depuis le redémarrage de l'Amicale (AG de Limeuil en 2023). Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Adoption PV AG du 5 juin 2025 tenue à Gaillac

Le PV de l'AG qui s'est tenue le 05/06/2025 à Gaillac, ne donnant lieu à aucune question ni remarque, est également adopté à l'unanimité sauf abstention des représentants de Languedoc-Roussillon puisque cette section n'était alors pas encore membre de l'Amicale.

3. Présentation des comptes au 31/12/2025

Le trésorier procède à la présentation commentée du Bilan et du compte de résultat 2025.

Il précise que le résultat réel de l'exercice est en réalité beaucoup moins important que celui affiché. En effet, les acomptes des participants au voyage en Albanie ainsi que celui versé pour Berlin et repositionné sur l'Albanie après l'annulation du voyage à Berlin, ont été reçus en 2025. Mais ils n'ont été reversés au voyageur que dans les premiers jours de 2026, du fait de l'absence du trésorier durant tout le mois de décembre 2025.

Ainsi corrigé l'excédent réel de l'exercice ressort à 1 039,73 €.

4. Rapport vérificateur aux comptes

Hugues Chunlaud, vérificateur aux comptes donne lecture de son rapport qu'il conclut en précisant qu'après vérification des documents correspondants aux différents postes de Recettes et de Dépenses et leur parfaite concordance avec les éléments comptables présentés, il atteste exacts les états de trésorerie pour 2025 et invite l'assemblée générale à en donner quitus au Conseil pour la gestion de son trésorier.

À la suite de cette lecture, le rapport financier 2025 est adopté à l'unanimité.

5. Point de situation des adhésions

Bernard Charrier projette le fichier des adhérents de l'Amicale à jour de leur cotisation 2026. Leur nombre s'élève à 163 et se décompose comme suit : Languedoc-Roussillon 82, Aquitaine 60, Midi-Pyrénées 10, Limousin 9 et Poitou-Charentes 2, ces derniers ayant adhéré à titre individuel puisque leur section s'est retirée. Jamais l'amicale n'a compté autant d'adhérents puisqu'au sortir de la crise Covid, au moment de la refonte de ses statuts, nous étions moins d'une vingtaine. C'est un très bon signe pour l'avenir d'autant que la section Auvergne s'intéresse à notre amicale et que l'intérêt qu'elle lui porte est bien accueilli : à suivre donc...

6. Adhésion région Languedoc-Roussillon au 01/01/2026

Lors de l'AG de 2025 à Gaillac nous avons validé la candidature présentée par la section Languedoc-Roussillon, laquelle a pris effet au 01/01/2026. Le nombre de ses adhérents ayant réglé leur cotisation atteste du travail important qui a été réalisé ainsi que de l'intérêt porté à l'amicale.

7. Modifications statutaires

L'amicale ayant évolué dans sa territorialité, le nombre et la composition des sections la parrainant, ses statuts et sa dénomination doivent évoluer. Un projet de modifications statutaires a été adressé aux participants qui ont eu le loisir d'en prendre connaissance. Les principales modifications sont donc présentées.

Après une réflexion commune, la nouvelle dénomination **Amicale des Retraités Caisse d'épargne Sud Loire (ARCESL)** est adoptée.

Toutes les modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité

8. Renouvellement du Bureau à l'issue de la troisième année de mandat

Le bureau sortant ayant effectué les 3 années du mandat qui lui a été confié en 2023 lors de l'AG de Limeuil (24), il doit être procédé à son renouvellement. Le Président et le Trésorier, ne souhaitent pas poursuivre leurs fonctions. Il en va de même pour le vérificateur aux comptes. Les candidats à tous ces postes n'étaient pas nombreux mais le désir de construire une équipe représentative des 4 sections, soudée autour de projets communs, l'a emporté.

Nouveau bureau de l'Amicale :

FONCTION	PRENOM, NOM	SECTION FNRCE
PRESIDENTE	Véronique Fabriès	Midi-Pyrénées
VICE-PRESIDENTE	Huguette Billot	Limousin
VICE-PRESIDENT	Michel Blanchet	Aquitaine
VICE-PRESIDENT	Daniel Boutavin	Languedoc-Roussillon
TRESORIER	Bernard Charrier	Aquitaine
TRESORIER-ADJOINT	Didier Raynaud	Midi-Pyrénées
SECRETAIRE	Claude Sausset	Aquitaine
SECRETAIRE-ADJOINTE	Monique Boutavin	Languedoc-Roussillon

Vérificatrice aux comptes : Liliane Richard de Languedoc-Roussillon

Tous ces candidats ont été élus à l'unanimité.

9. Communication interne – Généralisation usage visioconférence

L'activité se développant, les réunions de bureau doivent se tenir à cadence régulière. La territorialité de l'amicale et l'éloignement des membres du bureau les uns des autres imposent de choisir la visioconférence, ce que nos statuts autorisent.

10. Point sur les activités de l'amicale

10.1 Bilan voyages 2025

Après l'abandon du week-end à Prague début décembre 2024, offre pour laquelle le nombre requis d'inscriptions n'avait pas été atteint, nous avons pu faire partir un groupe d'une trentaine de personnes pour un circuit autour des lacs italiens, qui s'est déroulé du 30/09 au 07/10/2025. Ce fut un véritable succès et les réactions furent unanimement enthousiastes.

Infos Retraités, la revue nationale de la FNRCE, en a donné un large écho dans son numéro 119 de novembre 2025, dans un article de 5 pages copieusement illustrées.



10.2 Projets voyages 2026 – 2027

- Journées à thème – après une offre le 11 juin 2026 pour une visite de la Venise du Périgord (Brantôme) qui reste à compléter, le 8 septembre 2026 journée Culture et convivialité en Languedoc Roussillon.
- Voyages : Circuit d'une semaine en Albanie, Grèce et Macédoine du nord, du 29 septembre au 6 octobre 2026 : pour l'instant 25 participants. Reste 6/8 places.
- Périodes : les plus propices demeurent juin et septembre/octobre
- Anticipation : nous devons anticiper nos choix au moins d'une année pour donner de la visibilité et permettre à chacun de programmer la dépense, mais également pour nous assurer de tarifs aériens raisonnables.
- Choix des projets : 1 voyage par an moyen ou long-courrier en alternance + des sorties culturelles et conviviales moins coûteuses et plus fédératrices par exemple.
- En 2027 :
 - Un week-end au Puy du Fou avec la Cinéscénie, incluant à l'aller le marais Poitevin avec ramassage en bus depuis Montpellier via Toulouse et Bordeaux.
 - Les Fjords norvégiens : Selon l'évolution de la situation internationale, d'autres destinations pourront être étudiées.

10.3 Fonctionnement des différentes sections :

- Propositions de sorties sur 2 ou 3 jours : bien que l'offre à destination de Saumur ait capoté faute d'inscrits et que celle vers Brantôme tarde à se remplir, il faut maintenir ce type d'offre pour « amorcer la pompe ». Elles sont à étudier par les sections régionales de l'amicale.
- Participation de l'amicale : dans certains cas, l'ARCESL pourrait contribuer financièrement un peu pour permettre la concrétisation d'une offre à la peine.
- Organisations des achats groupés : après une première offre de LR sur les Terrasses du Larzac qui a rencontré son public, plus particulièrement sur la section LR, Daniel Boutavin évoque d'autres possibilités de commandes groupées sur d'autres vignobles ainsi que sur des couteaux de fabrication artisanale (origine Lozère).
- Gestion et paiement des inscriptions : certains voyageurs pouvant proposer des facilités de paiements échelonnés, cette piste sera étudiée.

11. Organisation AG 2027

Les AG étant organisées successivement dans chacune des régions, après Aquitaine en 2023, Limousin en 2024, Midi-Pyrénées en 2025 et Languedoc-Roussillon cette année, ce devait être à nouveau le tour d'Aquitaine en 2027 et du Limousin en 2028.

Mais comme Limousin doit organiser les assises nationales de la FNRCE en 2029 et mobiliser ses ressources sur cet événement dès 2028. Huguette Billot préfère, pour se libérer, anticiper l'organisation de l'AG de l'amicale et l'organiser dès 2027.

Le jour choisi est le **vendredi 9 avril 2027** avec regroupement festif et touristique la veille. Le lieu exact reste à définir.

12. Clôture de l'AG

En l'absence de points divers et l'ordre du jour étant épuisé, l'AG est clôturée à 12h30.

Véronique Fabriès
Présidente

Claude Sausset
Secrétaire